

Au Havre, jusqu'à 30 élèves par classe à l'école Vivaldi à la rentrée : les parents se mobilisent



Signe du mécontentement des parents d'élèves, une banderole a été accrochée à l'école maternelle Paris Normandie

À la rentrée 2024, l'école maternelle Antonio-Vivaldi au Havre devrait passer de quatre à trois classes. Une annonce qui est restée au travers de la gorge des parents d'élèves, qui craignent des classes surchargées et une réduction du temps individualisé.

Les parents d'élèves de l'école Vivaldi, au Havre, sont vent debout. Début juin, la nouvelle de la suppression de la quatrième classe est tombée. Au lieu de trois classes de moyenne et grande section, la maternelle ne sera dotée à la rentrée 2024 que de deux classes. Une nouvelle qui fait craindre le pire aux parents.



Une pétition et une élection

« Notre inquiétude aujourd'hui est que cette classe se maintienne pour ne pas que les effectifs soient trop élevés, explique Charlotte, 35 ans, mère d'une élève en moyenne section. La suppression entraînerait des problèmes l'an prochain pour les enfants qui entrent en grande section, une classe charnière pour l'apprentissage de la lecture et l'entrée au CP. » D'autant que l'école Vivaldi est la dernière maternelle publique du quartier Saint-Vincent. L'école maternelle Charles-Auguste-Marande et l'élémentaire des Gobelins ont fermé définitivement leurs portes en 2022, au terme d'une vive mobilisation des parents d'élèves.

Cette fois encore, ils battent le fer tant qu'il est chaud. Une pétition a été lancée le 4 juin demandant la sauvegarde de classe. Ce jeudi 27 juin, elle réunissait 370 signatures. Et un vote était organisé ce mardi 25 juin 2024 à l'école pré-élémentaire havraise. Deux visions s'affrontaient : le clan des sardines, pour la suppression de la quatrième classe, et le parti des enfants, pour son maintien. Sans surprise, le parti des enfants l'a largement emporté.

« Ce n'est pas tenable »

Car, au vu du nombre important d'enfants inscrits à la rentrée, 89 pour le moment, l'école comprendrait donc trois classes d'environ 30 élèves, hors dérogations. « Des dérogations ont été demandées mais n'ont pas été acceptées par la mairie du Havre, précise Nolwenn, 42 ans et maman d'une élève en moyenne section. Malgré les 89 inscriptions, la fermeture de la classe a été actée au mois de mars. Ce n'est pas tenable. C'est plus que les recommandations ministérielles pour les grandes sections. » Il est conseillé d'accueillir au maximum 24 enfants par classe pour accompagner l'enfant dans un cadre plus propice aux apprentissages.

« Ce qu'on demande aujourd'hui, c'est l'anticipation d'une rentrée, poursuit-elle. On sait qu'il pourrait y avoir une réouverture en septembre, au moment d'un comptage qui montrerait l'impossibilité de travailler dans ces conditions. Il faudrait qu'un titulaire remplaçant soit affecté au plus tôt possible pour que les enseignants puissent préparer la rentrée dans des conditions sereines. » Les actions des parents se maintiendront jusqu'au débloqué de la situation.